



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 NOVEMBRE 2019

1. Finances

La consultation des banques a permis l'obtention d'un emprunt de 150 000 € sur 10 ans à 0,36 % avec des frais de dossier de 225 €.

2. Voiries et réseaux

Le conseil décide de recouvrer les redevances pour occupation du domaine public concernant :

- Sorégies : 412 € pour le réseau électrique et 737 € pour le réseau gaz ;
- Orange : 2 480 € pour le réseau de télécommunications.

3. Personnel

- Filière administrative : depuis 1995 les effectifs de ce secteur sont restés inchangés alors que les besoins ont augmenté avec l'arrivée de nouvelles populations et la complexification du cadre réglementaire des champs de compétences. Le conseil décide de créer un poste à temps complet (35/35^e) d'adjoint administratif principal 2^e ou 1^{re} classe à compter du 15 janvier 2020.
- Filière technique : la situation des effectifs est identique à la précédente alors que les besoins ont progressé avec la création d'espaces verts dans les lotissements et le verdissement de la commune. Donc le conseil décide de créer un emploi permanent à temps complet (35/35^e) d'adjoint technique territorial. Compte tenu d'un accroissement saisonnier d'activités le conseil accepte de recruter un agent contractuel non permanent et à temps complet dans le secteur des jardins-espaces verts pour le mois de novembre.

Pour le secteur scolaire, un agent contractuel avait été recruté sur un emploi non permanent à 16,27/35^e afin d'assurer les travaux liés à un accroissement d'activité. En fonction des besoins, le Conseil décide de modifier le temps hebdomadaire qui passe à 17,08/35^e.

4. Assurance statutaire

La commune a souscrit une assurance statutaire du personnel auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance par l'intermédiaire du Centre de Gestion. Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2019. Le Conseil décide de le renouveler jusqu'au 31 décembre 2020.

5. Questions diverses

- Travaux dans la commune
L'enfouissement des réseaux secs vont débuter en décembre, s'étaleront sur 6 mois et se termineront avec l'enlèvement des poteaux et les raccordements individuels.
Les réseaux humides sont achevés à l'exception d'une courte tranche d'assainissement chemin de Champ-Potin .
- Commissions communautaires
Les conseillers qui participent aux dernières commissions qui se sont réunies (enfance-jeunesse, ressources humaines, plan-climat-énergie) en font le compte-rendu. Pour la commission déchets, il est bien précisé qu'à l'avenir la déchèterie de Braille-Oueille restera ouverte et continuera à prendre les déchets verts et les gravats.
- Conseil d'écoles
La nouvelle salle d'activités construite à Puy Lonchard a été mise en service assurant une meilleure gestion des temps périscolaires. Les travaux et le matériel demandé par les deux écoles seront étudiés avant le vote du prochain budget. Cissé est classé site pilote pour l'apprentissage des

langues, plusieurs enseignants ont été missionnés pour se rendre en Grande-Bretagne dans cet optique. D'autres types d'échanges ont été établis avec les communes jumelées avec Cissé.

- Bulletin municipal

La conception et la rédaction de ce bulletin sont le résultat d'un gros travail assuré par un conseiller. À l'avenir, il est décidé de confier cette tâche à un professionnel, le conseiller étant chargé de la collecte des articles et des entretiens destinés à connaître le territoire avec ses entreprises et son patrimoine. Des devis ont été demandés.

- Dates à retenir

- Vœux : 3 janvier
- Goûter des enfants : 11 janvier
- Théâtre de Neuville : 1^{er} février
- Repas des seniors : 1^{er} mars